

6709/19

DECISION N° 19/2019

Le Directeur Général de la Régie Autonome Intercommunale de Distribution d'Eau et d'Electricité de la Province d'El Jadida.

Vu l'arrêté du Ministre de l'Intérieur n° 10 du 05 Janvier 1977 approuvant la délibération du Comité du Syndicat des Communes du 12 Octobre 1976 instituant une Régie Intercommunale de Distribution d'Eau et d'Electricité de la Province d'El Jadida (RADEEJ).

Vu le dahir n° 1-03-195 du 16 ramadan 1424 (11/11/2003) portant promulgation de la loi n° 69/00 relative au contrôle financier de l'Etat sur les Entreprises Publiques et autres Organismes.

Vu la Circulaire n° 24/2012 du 06 Hija 1433 (22 Octobre 2012) de Monsieur le Chef du Gouvernement fixant les conditions et modalités d'organisation des concours de recrutement dans les emplois publics

Vu le Statut du Personnel des Entreprises de Production, de Transport et de Distribution d'Electricité au Maroc tel qu'il a été complété.

Vu la Loi Cadre 2019 de la R.A.D.E.E.J

DECIDE

- **ARTICLE 1 :** Lancer un appel aux candidatures pour le recrutement de 13 agents d'exécutions comme suit :
- ❖ Sept (7) Ouvriers Professionnels ayant un CQP ou CSP en Plomberie Réf. EX01/EJ
 - ❖ Six (6) Ouvriers Professionnels ayant un CQP ou CSP en Electricité— Réf. EX02/EJ
- **ARTICLE 2 : Profil requis**
- Etre de nationalité marocaine
 - Etre âgé au 31/12/2019 de 18 ans au moins et 40 ans au plus
 - Etre titulaire des diplômes sus mentionnés par spécialité

➤ **ARTICLE 3 : Dossier de candidature**

- Lettre de motivation manuscrite.
- CV détaillé.
- Photo récente.
- Attestation de scolarité récente ne dépassant pas 3 mois (Tronc Commun, 1ere année du Bac ou 2^{ème} année du bac) + copie légalisée du diplôme de CQP/CSP.
- Copie légalisée de la carte nationale d'identité.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier postal sous pli fermé et en signalant sur l'enveloppe la référence du poste à l'adresse suivante :

Recrutement R.A.D.E.E.J 2019
DEKRA SERVICES
12, rue Abou AL Achaari
(Angle BD Anfa et Commune Sidi Belyout) 4° étage
CASABLANCA

La date limite de réception des candidatures est le 31 JUIL 2019

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération de même que les demandes envoyées par mail ou par fax.

Les candidats remplissant les conditions requises seront convoqués pour passer un concours écrit.

Les meilleurs candidats retenus à l'écrit seront convoqués pour subir un entretien oral.

Les dates et lieux des concours seront communiqués ultérieurement.

Pour toute information, merci de contacter le cabinet de recrutement au numéro 06 61 62 28 47

Les candidats ne seront déclarés admis qu'après approbation de leurs dossiers par les autorités de la tutelle.

Fait à EL JADIDA le 12 JUIL 2019



Le Directeur Général

Abdellah ILHAMI